

DRHDS/SET

14 novembre 2023

Affaire suivie par : M. Guillaume REMACLE

Mél : <u>gremacle@inpi.fr</u> Tél. : 01 56 65 85 39

CONVENTION DE TRANSFERT DE BIENS MOBILIERS REFORMES ENTRE SERVICES DE L'ÉTAT

Entre les soussignés

- Institut National de la Propriété Industrielle, 15 rue des Minimes – 92400 COURBEVOIE Direction des ressources humaines et du développement social- Service de l'Environnement de Travail

M. Hafid BRAHMI, Directeur des ressources humaines et du développement social

ci-après dénommé LE CEDANT,

d'une part,

et

- Pompiers Militaires de Canjuers, camp militaire de Canjuers - 83131 Montferrat Siret 110 090 016 00053 Représentée par M. le capitaine SARRAZIN Laurent, commandant d'unité.

ci-après dénommée LE CESSIONNAIRE

d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit.

La présente convention a pour objet de procéder au transfert des biens désignés ci-après au profit du service cessionnaire et d'autoriser l'enlèvement sur leur lieu de dépôt. Ce transfert est consenti et accepté sous les conditions suivantes.

SIÈGE

15 rue des Minimes - CS 50001 92677 COURBEVOIE Cedex

Tél +33 (0)1 56 65 89 98

Fax +33 (0)1 56 65 86 00 www.inpi.fr - contact@inpi.fr

Établissement public national crée par la loi n°51-444 du 19 avril 1951



enleué le: 5/12/2023

CH CANNES

années

1/ Description des biens cédés

Les biens désignés ci-après demeureront sous la garde et la responsabilité du cédant jusqu'à leur enlèvement.

n° DON	DESIGNATION	ANNEE	N° INVENTAIRE PHYSIQUE
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/097
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/100
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/23
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/43
LOT 1	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/43
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/518
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/87
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000204/04
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000204/14
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000204/15
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000391/00
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000391/00
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000391/00
	MODULE DE RANGEMENT	2012	AUT0000000392/00
	MODULE DE RANGEMENT	2012	AUT0000000392/02
	MODULE DE RANGEMENT	2012	AUT0000000473/04
LOT 2	STAND-INPI composé de plusieurs modules	2018	
LOT 3	FAUTEUIL CLUB ROUGE x 3	1994	
	FAUTEUIL CLUB VERT x 2	1994	
	SIEGE VISITEUR	2012	AUT0000000224/00
	SIEGE VISITEUR	2012	AUT0000000224/00
	SIEGE VISITEUR	2012	AUT0000000224/00

Ces biens sont situés aux bureaux de l'INPI, sis 15 rue des Minimes 92400 COURBEVOIE.

2/ Etat des matériels - absence de garantie - conditions d'utilisation

Le cessionnaire prend les biens cédés dans l'état où ils se trouvent et s'engage expressément à n'exercer aucun recours en garantie contre le cédant, notamment en cas de défaut, apparent ou caché, que pourraient comporter les biens alloués.



3/ Enlèvement des biens - Transfert de propriété

La convention emporte autorisation d'enlèvement par le cessionnaire sur le lieu de dépôt des matériels concernés tel qu'il est précisé au paragraphe 1 de la présente convention.

L'enlèvement de la totalité des biens cédés aura lieu sur présentation d'un exemplaire original de la convention au cédant et devra être effectué à la date fixée par les parties.

Le transfert de propriété des biens cédés au profit du cessionnaire interviendra à la date de l'enlèvement effectif.

Fait à Courbevoie,

Signatures

Le représentant du service cessionnaire

emmandant le seme Escadron

Capitaine Laurent

Le représentant du service cédant

Pour le Qirecteur Général

par Délégation

Hafid BRAHMI

Directeur des ressources humaines et du développement social